



COMMUNAUTE DES COMMUNES
AVALLON-VEZELAY-MORVAN
9 Rue Carnot
89 200 AVALLON
Tél. : 03.86.34.38.06

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
SUEZ Eau France
Agence Bourgogne
ZA Grandmont
89 200 Sauvigny le Bois
Tel : 03 86 34 45 04

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Partie réservée à la collectivité

N° d'ordre	DEMANDE	Nature de la construction	FILIERE DE TRAITEMENT						
	Reçue le		<input type="checkbox"/>	T.F.	F.S.V.D.	F.S.V.N.D.	L.E.	T.I.	D.D.
			<input type="checkbox"/>						

T.F : Tranchées filtrantes – F.S.V.D : Filtre à sable vertical drainé – F.S.V.N.D : Filtre à sable vertical non drainé -
L.E : Lit d'épandage - T.I : Tetre d'infiltration – D.D. : Dispositif dérogatoire

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(A remplir et à retourner à la Communauté de Communes Avallon Vézelay Morvan)

- ➔ Formulaire remis à tout pétitionnaire d'un certificat d'urbanisme ou permis de construire
- ➔ Formulaire à renseigner par le pétitionnaire, c'est-à-dire le propriétaire assisté par son entreprise (constructeur /entrepreneur / promoteur / architecte / maître d'œuvre)

Date de la demande : / /
Date de la demande de permis de construire (sauf pour réhabilitation) : / /
Numéro de permis de construire :
Adresse de l'immeuble :
Code postal : Commune :
N° parcelle(s) cadastrale(s) du projet :
Propriétaire de l'immeuble
Nom et prénom :
Adresse (si différente de l'adresse de l'immeuble) :
Code postal : Commune :
Tél. :
Occupant de l'immeuble (si différent du propriétaire)
Nom et prénom :
Tél. :

NATURE DU PROJET

CONSTRUCTION NEUVE

REHABILITATION DE L'EXISTANT

REALISATION DU PROJET

Nom et adresse du concepteur du projet :

Tél. :

Nom et adresse de l'installateur prévu :

.....

Tél. :

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Nombre de chambres :

Nombre d'occupants :

Résidence : principale

secondaire

autre :

PIECES A FOURNIR PAR LE PETITIONNAIRE ÉTUDES ET PLANS

INFORMATIONS GENERALES

- ✓ **Un plan de situation** de la parcelle
- ✓ **Une photocopie du cadastre**

INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- ✓ **Un plan de masse du projet** de l'installation d'assainissement non collectif **au 1/500ème** (cf. ci-dessous)
- ✓ **Un plan de coupe** de la filière et de l'habitation (constitué par un profil en long sur lequel seront portées la ligne cotée du terrain naturel, la ligne cotée des fils d'eau et les dimensions de chaque ouvrage).
- ✓ **L'étude de définition de la filière d'assainissement non collectif comprenant :**
 - Une étude de sol (si filière non drainée) pour caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux usées domestiques. Elle comporte :
 - sondages à la tarière,
 - test(s) de perméabilité,
 - tranchée ou horizon pédologique
 - Une étude des contraintes de la parcelle (superficie disponible, pente, ...)
 - Description et dimensionnement de la filière (collecte, prétraitement, traitement, évacuation)
- ✓ Le **présent formulaire** dûment complété

(1)- PLAN DE MASSE DU DISPOSITIF AU 1/500^{ÈME}

Positionner et schématiser le plus clairement possible :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'habitation ▪ Les constructions voisines ▪ Le prétraitement (fosses toutes eaux, ...) et la ventilation associée ▪ Le cas échéant les rejets d'eaux traitées ▪ Les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasse, allées ...) ▪ Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité ou sur la parcelle | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La sortie des eaux usées de l'habitation ▪ Les bâtiments annexes (garage, piscine ...) ▪ Le traitement (épandage, filtre ...) ▪ Les arbres et arbustes, haies, jardin potager ▪ Les voies de passage de véhicules ▪ Le système d'évacuation des eaux de pluie ▪ Les cours d'eau, fossés et mares |
|--|--|

Utiliser les résultats de l'étude de définition de la filière pour remplir ce formulaire :

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

TERRAIN

- Superficie totale de la parcelle : m²
- Superficie disponible pour l'épandage : m²
- Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? OUI NON
- Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :
 - Faible < 5 %
 - moyenne entre 5 et 10 %
 - forte > 10 %
- Présence d'un puits ou forage d'eau sur le terrain ? OUI NON
 - Est-il destiné à la consommation humaine ? OUI NON
 - Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement prévu : m

DESTINATION DES EAUX PLUVIALES

- Rejet en surface (fossé, caniveau, ...)
- infiltration sur la parcelle, puisard
- Rétention (cuve, mare,...)
- autre, préciser :

Rappel : le rejet des eaux pluviales vers la filière assainissement est interdit.

DEFINITION DE LA FILIERE

- Est-il prévu un poste de relevage ? OUI NON

LE DISPOSITIF DE PRETRAITEMENT DES EAUX

- Eaux ménagères et eaux vannes (wc) sont-elles prétraitées séparément ? OUI NON
- Volume de la fosse toutes eaux ou de la fosse septique : m³
- Ou volume de l'installation biologique : m³
- Matériau utilisé (béton, polyéthylène, polyester, autre) :
- Fosse : - une ventilation primaire (décompression) est-elle prévue ? OUI NON
 - une ventilation secondaire est-elle prévue ? OUI NON
- Un extracteur statique ou éolien est-il prévu ? OUI NON
- Est-il prévu un pré-filtre à la fosse ? OUI NON Si oui, volume : litres
- Fosse toutes eaux : est-elle située à plus de 10 m de l'habitation ? OUI NON
 - Si oui, volume : litres
- Est-il prévu un bac à graisse ? OUI NON Si oui, volume : litres
- Est-il prévu d'immobiliser la fosse par une dalle d'amarrage ? OUI NON
- Est-il prévu de protéger la fosse par une dalle de répartition ? OUI NON

LE DISPOSITIF DE TRAITEMENT DES EAUX USEES

- Tranchées d'épandage à faible profondeur
- ou Filtre à sable drainé à flux vertical

